

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 MARS 2021 A 20H00

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h00 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON – Patrice MAILY – Magali MATHIEU – Valérie PILLOUX – Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents : Jean-Marc DURY

Secrétaire de séance : Delphine DUCERF

Date de convocation : lundi 22 mars 2021

Date affichage : lundi 22 mars 2021

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 22 février 2021, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Demande de subvention au Département pour la Médiagora

Délibérations :

1/ Approbation du Compte Administratif 2020, du compte de gestion de receveur et affectation du résultat pour le budget principal de la Commune :

- Recettes fonctionnement : 598 732.63 € (avec solde au 01 01 2020 de 212 809.41 €)
 - Dépenses fonctionnement : 311 214.31 €
 - **Excédent fonctionnement : 287 518.32 €**

 - Recettes investissement : 81 658.00 €
 - Dépenses investissement : 106 778.40 € (avec solde au 01 01 2020 de -36 468.35 €)
 - **Déficit investissement : -25 120.40€**
- Résultat de clôture de l'année 2020 **excédentaire** de : **262 397.92 €** (avec reprise solde à N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2020 du budget principal de la commune sont approuvés par **9 voix pour**

2/Approbation du Compte Administratif 2020, du compte de gestion de receveur et affectation du résultat pour le budget de l'assainissement :

- Recettes fonctionnement : 8 057.25 € (avec solde N-1 de 2 337.64 €)
- Dépenses fonctionnement : 4 701.01 €
- **Excédent fonctionnement : 3 356.24 €**

- Recettes investissement : 3 490.91 €
- Dépenses investissement : 17 770.56 € (avec solde N-1 de – 14196.00 €)
- **Déficit investissement : 14 279.65 €**
-
- **Résultat** de clôture de l'année 2020 déficitaire de : **10 923.41 €** (avec reprise solde N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2020 de l'assainissement sont approuvés

9 voix pour

3/ Subventions 2021 :

ADMR Charolles : 200 euros

ASCJ : 500 euros

Amis du Cada : 50 euros

Cantine Scolaire : 4500 euros

Défi Anthony : 50 euros

Coopérative scolaire de l'école de Saint Julien de Civry : 350 euros

Service de remplacement de Charolles : 100 euros

Programme activités culturelles de la Médiagora : 500 euros

Festival Jus de cirque : 1000 euros

Le conseil donne son accord pour un total de 7300 €,

10 voix pour

4/ Vote des deux taxes :

Le Maire donne connaissance de l'état de notification 2021 sur la base des taux d'imposition 2020 des deux taxes (foncier bâti – foncier non bâti).

Après une étude approfondie du Budget Primitif 2021, le Conseil Municipal décide d'augmenter pour la part communale :

* foncier bâti : passe de 2.50 % à 3% pour la part communale (23.08% dont 20.08% du Département)

* foncier non bâti : reste à 31.35 %

9 voix pour, 1 abstention

5/ Proposition et vote du budget primitif 2021 de la Commune :

Fonctionnement équilibré à 650 648.92 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 431 546.72 € en recettes et dépenses

10 voix pour

6/ Proposition et vote du budget primitif 2021 de l'assainissement :

Fonctionnement équilibré à 19 102.52€ en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 17 972.78€ en recettes et dépenses

10 voix pour

7/ Remboursement forfaitaire panneau indicatif de rue à la commune de Changy :

Le Maire rappelle que la commune de Changy s'est occupée de commander le panneau indicatif de la Route de Lugny et de le faire poser. Le coût forfaitaire pour la fourniture et la pose de ce panneau est de 190 €.

10 Voix pour

8/ Remboursement de la visite à la conduite du chauffeur du bus :

Le maire explique que le chauffeur de bus a passé sa visite de renouvellement du permis de conduire poids lourds obligatoire pour conduire le bus communal. Le coût avancé par l'agent est de 36 euros.

Le conseil se prononce sur la prise en charge par la commune des frais de visite médicale obligatoire.

10 Voix pour

9/ Répartition des charges d'électricité sur le site multiservice :

Le Maire, Didier ROUX, rappelle au Conseil Municipal que le compteur électrique au nom de la commune installé à la Médiagora comptabilise les flux de chauffage et eau chaude des 2 logements, de la boulangerie et de la Médiagora.

Il convient donc de procéder à la régularisation des charges de chauffage et de sanitaire eau chaude des locataires CARLIER Laurent et Edith pour la période du 4 mars 2020 au 7 mars 2021. Il explique que des compteurs individuels sur chaque pompe à chaleur permettent d'effectuer des relevés. Ces relevés sont rapprochés des factures Edf au nom de la commune pour vérification.

Après calculs, il s'avère que les locataires CARLIER Laurent et Edith ont versé à la commune 432.93 € en trop pour la période du 4 mars 2020 au 7 mars 2021.

D'autre part, la facture d'entretien des pompes à chaleur pour Edith et Laurent CARLIER est de 537.47 €. Comme ils versent chaque mois 24.75 €, le reste à payer est de 240.47 €.

10 Voix pour

10/ Règlement du cimetière :

La commission cimetière a revu le règlement notamment au niveau des cases dans le columbarium.

10 Voix pour

11/ Tarifs des concessions au cimetière :

Le conseil municipal fixe les tarifs suivants à compter du 26 mars 2021:

Concessions de terrain	Tarifs	Anciens tarifs
Terrain (pour 2m ²)		
Pour 50 ans	250,00€	200,00
Pour 30 ans	150,00€	130,00€
Pour 15 ans	90,00€	75,00€
Case cinéraire ou case columbarium :		
Pour 30 ans	180,00€	Néant
Pour 15 ans	90,00€	
Mise à disposition des cases cinéraires, columbarium		
Caveau urne	950,00€	980€
Case columbarium	950,00€	Néant
Taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir	50€	50€

10 Voix pour

12/ Echange sans soulte d'une partie de terrain du domaine public routier :

Didier ROUX rappelle le projet de construire une véranda pour le restaurant Les p'tits plats de Thomas.

En septembre dernier, le maire a demandé aux services du Département de céder à la commune une partie du domaine public routier située au bout de la parcelle AB 89 d'une superficie d'environ 4m2 pour disposer d'une surface rectangulaire.

La DRI a répondu le 4 mars en proposant d'échanger sans soule la partie de 4 m2 avec le trottoir de la RD20 d'une superficie approximative de 20 m2.

Les frais de bornages seront à la charge du Département de Saône et Loire.

10 Voix pour

13/ Maintien d'un seul poste de direction au sein du RPI :

Les maires des communes de Saint Julien de Civry et Lugny les Charolles se sont engagés à faire délibérer leur conseil municipal respectif pour demander le maintien d'un seul poste de direction au sein du RPI pour la rentrée scolaire de septembre 2021 et les années suivantes.

10 Voix pour

14/ Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée de 2021 :

La décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le directeur académique des services de l'éducation nationale ne peut porter sur une durée supérieure à 3 ans. Le conseil municipal doit donner son avis pour le maintien de la semaine à 4 jours.

10 Voix pour

15/ Subvention du Département pour l'aménagement de la Médiagora :

Le montant total du projet pour un éclairage et des rideaux s'élève à 5 776 €. La commune espère une prise en charge de 70 à 80% avec un reste à charge compris entre 1 155 € et 1 798 €.

7 Voix pour, à la condition que le niveau de la subvention soit au minimum de 70%, 3 abstentions

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à fin mars :

L'état de paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Site multiservice : le point sur le dysfonctionnement du chauffage et production d'eau chaude :

Didier ROUX donne connaissance d'une facture de MEN pour le changement de l'échangeur à plaques sur pompe à chaleur DAIKIN d'un montant de 3 731.68 € TTC minimum.

3/ Compte rendu du conseil d'école du 18 mars :

Valérie PILLOUX, 1^{ère} adjointe, donne connaissance des points abordés lors du conseil d'école :

- * Perspectives de réorganisation du RPI pour la rentrée scolaire 2021/2022
- * Point sur la situation sanitaire et ses implications dans la vie des écoles
- * Budget de fournitures du RPI pour l'année 2021
- * Activités effectuées depuis le dernier conseil d'école
- * Projets pour le 3^e trimestre
- * Travaux et équipement des locaux

4/ Panneaux : Pont de Pierre

Monsieur le Maire a pris un arrêté pour interdire la baignade au Pont de Pierre et un panneau pour interdiction de baignade et canotage a été posé.

5/ Panneaux en bois dans les hameaux :

En 2010, les hameaux ont été signalés par des panneaux en bois. Lorsque la nouvelle signalisation des rues sera en place, ils vont être enlevés car beaucoup sont détériorés et ils seront stockés dans le garage communal.

6/ Panneaux des rues et des habitations :

L'entreprise PVP a averti la commune ce mardi 23 mars que le délai de fabrication des panneaux va être retardé de quelques semaines pour la raison d'une rupture de stock sur l'email rouge. La livraison initiale était prévue fin mars – début avril.

7/ Panneaux : Passerelle Moulin de Vault

Lors du dernier conseil municipal, il a été envisagé de mettre des panneaux (côté Saint Julien et côté Nochize) appelant le promeneur à la vigilance. Le Maire de Nochize demande à la commune de Saint Julien de s'occuper de commander les panneaux et sa commune participera pour moitié au coût financier.

8/ Demande d'un locataire :

Didier ROUX donne connaissance d'une demande de Daniel BRUNEL pour savoir s'il peut installer un réservoir d'eau à partir des chéneaux du site médical, ou de ceux du toit du garage ou bien encore de faire poser un robinet extérieur.

9/ Enveloppes pré -timbrées personnalisées :

2000 enveloppes ont été commandées et seront en vente à l'agence postale communale. Le coût est de 2 168€ TTC.

10/ Sens unique autour de l'Eglise :

Les panneaux sens interdit ont été posés le mercredi 17 mars. Et un arrêté a été pris pour rendre effectif ce sens unique.

11/ Microcrèche : agrandissement de l'espace de jeu

Serge BERTILLOT a rencontré le responsable de la CCGC. L'aire de jeu sera agrandie, et les travaux (fournitures des matériaux et pose de la barrière) seront effectués uniquement par les agents de la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

12/ Demande de CU pour une parcelle communale à Chevagny

La demande est revenue de la DDT. La parcelle est constructible.

13/ Compte Rendu de la réunion commission patrimoine :

La commission a rencontré l'association « Charolais-Brionnais en transition » pour l'action « Planteurs d'Avenir » afin de mettre en valeur, renouveler, développer et protéger les arbres.

14/ Formation à la gendarmerie :

Didier FENEON, Joëlle SAMPAIX et Serge BERTILLOT ont participé à une réunion d'échange avec la gendarmerie sur la gestion des incivilités.

La séance ordinaire du vendredi 26 mars 2021 est levée à 00h32.

Prochaine réunion de Conseil Municipal à la salle de la Mairie:
Vendredi 7 mai 2021 à 20h30